

LE FOLEMBRAYSIEN

2004



**BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FOLEMBRAY
EDITION N° 4
ANNEE 2004**

Editorial:

L'année 2004 qui vient de se terminer a été une année importante pour le développement de la commune de FOLEMBRAY. Nous venons de terminer les travaux d'aménagement sur le site du Vivier et nous disposons maintenant d'équipements village à la hauteur des ambitions de notre commune.

Nous allons, dès cette année 2005, mettre en œuvre notre programme d'assainissement, de réseau pluvial et de voirie communale en cohérence avec la communauté de communes pour la partie voirie.

*Nous accusons un léger retard sur notre programme de 2001, mais **nous souhaitons continuer à travailler dans la sérénité, sans précipitation pour mettre en place des solutions durables.***

*Nous travaillons toujours dans le souci de **ne pas augmenter votre ligne d'impôts communale** comme nous nous y sommes engagés en 2001.*

La municipalité est fière de ses propres réalisations, réalisations que vous découvrirez dans ce bulletin municipal. La compétence de notre équipe technique est enviée par bon nombre de communes.

*Toutes ces actions demandent bien évidemment des finances. **Les finances de la commune de FOLEMBRAY sont saines**, nous terminons l'exercice 2004 en excédent dans toutes les rubriques (fonctionnement et investissement) et nous vous communiquerons un bilan précis au moment du vote du budget, lors d'une présentation publique de notre bilan financier 2004 et du vote du budget 2005.*

***Quant à l'équipe municipale, son dernier bulletin de "santé" est excellent.** La diversité des compétences de cette équipe est telle que les tâches qui nous incombent ne posent jamais de problèmes quant à leurs résolutions. Bien sûr il y a discussions, mais celles-ci sont la garantie d'un bon fonctionnement, fonctionnement basé sur le débat et l'échange de points de vue. Toute autre forme d'interprétation ne pourrait être issue que d'une rumeur ou d'une incompréhension !!!*

*Enfin, dans sa politique extérieure, **la commune de FOLEMBRAY participe activement à la vie intercommunautaire** tout en restant vigilante sur les débats, voir contestataire lorsque nous le jugeons vital. **Ce trait de caractère folembraysien reste une force vive du monde rural auquel nous sommes fiers d'appartenir.***

Vous découvrirez tout au long de ce bulletin les sujets importants de la vie de notre village.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une excellente année 2005 dans votre merveilleuse commune.

L'équipe municipale

Attention Travaux

Avant de résumer les travaux réalisés par le personnel des services techniques, il est bon de préciser la position inconfortable de nos agents qui connaissent tout le monde et qui sont obligés de répondre défavorablement à certaines de vos demandes.

C'est au conseil municipal de définir les priorités, de veiller à la bonne exécution des travaux et de recevoir vos doléances.

2004, un bon cru qui confirme la compétence de notre personnel qui a réalisé :



- 37 nouveaux bacs à fleurs que vous avez pu admirer garnis sur les fenêtres du Centre de Rencontre Rural et Culturel ainsi que sur celles des classes de l'école Gustave Masset côté rue Bernard Lefèvre.

- l'élevage de plus de 12 000 plants et de bouturages qui ont servi au fleurissement de notre commune.

- des panneaux de protection pour des vitraux de notre église.

- la clôture du nouveau cimetière.

- l'arrachage du lierre recouvrant les murs des cimetières et du site du Vivier .

- l'élagage des arbres et la taille des haies.

- une nouvelle pelouse et de nouveaux parterres de fleurs mettant ainsi en valeur la maison de la Petite Enfance.



- la reprise de toutes les peintures au sol de nos rues.

- la peinture des abris bus scolaires qui n'ont malheureusement pas résisté au vandalisme.

- la mise en chantier de la réfection totale en électricité d'un appartement communal.

- la remise en état de panneaux de signalisation victimes eux aussi du vandalisme.

- la modification de l'évacuation des eaux pluviales rue Jean Jaurès.

- A cette énumération qui n'est pas exhaustive, il convient d'ajouter l'entretien des rues, des espaces verts et fleuris, de la ligne SNCF, du stade municipal, du site du Vivier et des bâtiments communaux sans oublier le ramassage gratuit des déchets verts ou branchages, service que nous sommes les seuls à rendre dans tout le canton.

A ce propos, savez-vous que le ramassage de ces déchets représente 780 camions par an soit au minimum 780 tonnes qui sont collectées par deux agents pendant 78 jours ?

Nous vous rappelons que **la déchetterie des Michettes est ouverte :**

Horaires d'été (mars à octobre)		Horaires d'hiver (novembre à février)	
Jours	Heures	Jours	Heures
Mercredi	10h / 18h	Mercredi	10h / 17h
Vendredi	10h / 14h	Vendredi	fermé
Samedi	10h / 18h	Samedi	10h / 17h

Pour le respect du voisinage :

Les occupants de locaux d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions et dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par des bruits émanant de ces lieux.

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

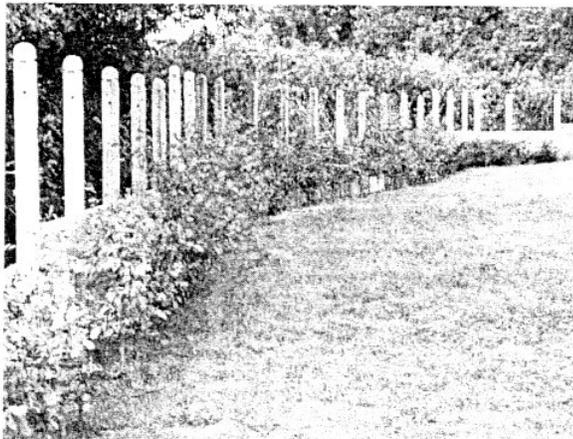
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, divagation des animaux et aboiements répétés et intempestifs.

Ceci n'est pas un arrêté municipal mais un arrêté préfectoral du 16 juin 1992 et une circulaire interministérielle du 27 février 1996.

Nombreuses sont les plaintes que nous recevons en Mairie pour des errances d' animaux qui présentent un danger permanent pour les piétons, cyclistes ou automobilistes.

Ne nous obligez pas à demander l'intervention de la gendarmerie pour dresser un procès-verbal ou demander la mise en fourrière de votre animal.



Avenue Ambroise CROIZAT:

L'avenue Ambroise CROIZAT est un des axes principaux de la commune de FOLEMBRAY. Cette rue a la particularité d'être rectiligne sur plus d'un kilomètre, ce qui a pour conséquence majeure de servir de " piste de vitesse " à tous les "pilotes en herbe" (et parfois aussi aux autres !!). Cette rue accueille l'accès au stade municipal ainsi qu'un arrêt de car scolaire. La circulation de nos enfants y est donc très importante et à ce titre, nous nous devons d'aménager cette artère essentielle à la traversée du village.

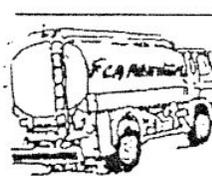
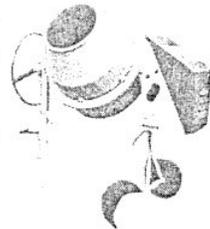
Nous avons, au cours de l'année 2004, travaillé avec la Direction Départementale de l'Équipement sur un projet de réfection totale de cette rue. Une pré étude sur plan a été présentée au conseil municipal pour validation. L'aspect sécurité et l'aménagement sont intégrés dans ce projet. (séparation de voies, aménagement du stationnement des bus scolaires, stationnement dans cette rue, etc...). Le financement de cette réalisation sera entièrement à la charge du département. La commune de FOLEMBRAY profitera toutefois de cette opportunité pour mettre à niveau son réseau d'eau pluviale et réaliser les trottoirs. La réalisation de ces travaux devrait être achevée fin 2005-début 2006.

MEUNIER Laurent

Maçonnerie - Couverture

Ramenage - Terrassement

4 rue Glaigny
02670 FOLEMBRAY
Tél/Fax : 03.23.52.41.04



F. CARPENTIER

FIUUL
CHARBONS
BUTAGAZ
PRIMAAGAZ

03 23 52 14 29

21 rue de la République - 02700 AMIGNY-ROUY
Tél. 03 23 52 14 29 - Fax 03 23 53 09 23

Divers voirie:

Dans le même esprit sécuritaire, nous avons, simultanément au projet ci-dessus, demandé la mise en sécurité de l'accès Nord de FOLEMBRAY (arrivée côté CHAUNY). Le travail consistera à aménager le virage en séparant la voie pour "obliger" le ralentissement.

Lors d'un entretien avec le Directeur Départemental de la voirie, nous avons évoqué l'urgence à refaire entièrement (aménagement piétonnier compris) la rue des Hautes Avesnes. Cette rue, qui est le seul accès au circuit, est structurellement obsolète et revêt un caractère dangereux. Cette rue relève de la compétence voirie de la Communauté de Communes et, en accord avec la DDE, nous instruirons un dossier courant 2005 pour une réalisation en 2006.

EXPLOITATION FORESTIERE DE CHAMPS

29, Rue Jean Jaurès
02670 FOLEMBRAY
Tél. : 03.23.38.83.39
Fax : 03.23.52.46.70

ACHATS / VENTES DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE

CHAUFFAGE SANITAIRE COUVERTURE DE L' AISNE

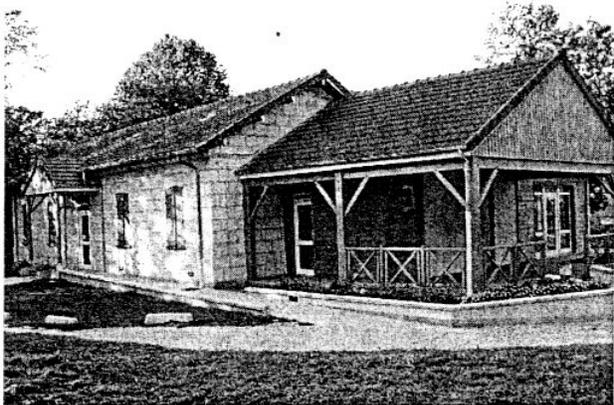
Tél. : Blérancourt 03 23 39 67 81
Folembrey 03 23 52 47 04

Programme de développement

La Maison de la Petite Enfance :

La maison de la Petite Enfance a ouvert ses portes en 2004. Lors de son inauguration, son nom a été dévoilé : « 1-2-3-SOLEIL ».

C'est un fonctionnement en partenariat avec les Verts Monts et la Commune de Folembay. Cette maison accueille actuellement le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), les consultations de la PMI et est le siège des Verts Monts.



L'objectif de cette réalisation est de développer la politique de la petite enfance et de la jeunesse sur l'inter territoire. L'activité de cette maison n'en est qu'à ses débuts et avec l'aide de l'équipe de professionnelles qui y travaillent nous allons continuer à optimiser son utilisation.

Folembay est à l'avant-garde de cette réalisation puisque c'est la 1^{ère} création du genre, en milieu rural, sur la Picardie.

Cette même région picarde et la CAF ont accompagné et financé le projet.

Les écoles :

La compétence scolaire est désormais une compétence de la Communauté de communes. Ce n'est donc plus la commune de Folembay qui décide.

La fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2004 a été décidée par l'Inspection Académique alors que la nouvelle carte scolaire dans le Canton retenait Folembay en tant que pôle scolaire.

La commune restera vigilante quant au maintien de la scolarité à Folembay sous quelque forme que ce soit.

Peinture - Décoration
Revêtements de sols
Trampe l'Œil
Lettres Peintes

Christian FOLLI

12, rue Henri Lequay
02670 FOLEMBRAY

03 23 52 74 21

Tél. 03 23 52 74 21
03 23 52 32 81

EURL FOLEMBRAY DECAPAGE
M. DAGUE Fabrice
Le Vivier
03.23.52.62.71

Etang du Vivier

Courant 2003, la commune de Folembray a signé un bail pour un prêt à usage de l'étang du Vivier avec la famille VELGE.

Suite à ce contrat, nous avons établi une convention avec l'A.A.P.P.M.A. de l'Ailette de Folembray pour la mise à disposition gratuite de l'étang à cette association.

Désormais, les amateurs de pêche peuvent profiter de ce splendide cadre tout au long de l'année.



Prix du permis :

- à la journée : 3 Euros
- à l'année : 20 Euros



Vous pouvez prendre contact avec les responsables de cette association ou vous renseigner auprès du secrétariat de Mairie.

LE GRAND CERF

Mlle STRUVE Laëticia
Bar, Brasserie, Presse, jeux



D.I.M.EX

OUVERT AU PUBLIC
TOUS LES SAMEDIS
De 10 h à 12 h et 14 h à 19 h

Site Du Vivier Folembray
La vannerie c'est une gamme de produits.

Les finances

Investissement					
	Prévisions	Engagements non soldés	Réalisations	Engagements et réalisations	Solde
Dépenses	519 456,00		199 594,22	199 594,22	319 861,78
Recettes	519 456,00		338 456,96	338 456,96	180 999,04
Excédent			138 862,74	138 862,74	
Déficit					
					138 862,74

Fonctionnement					
	Prévisions	Engagements non soldés	Réalisations	Engagements et réalisations	Solde
Dépenses	787 686,00		676 009,19	676 009,19	111 676,81
Recettes	789 686,00		751 687,25	751 687,25	37 998,75
Excédent	2000,00		75 678,06	75 678,06	
Déficit					
					73 678,06

Global					
	Prévisions	Engagements non soldés	Réalisations	Engagements et réalisations	Solde
Excédent	2000,00		214 540,80	214 540,80	
Déficit					
					212 540,80

Bienvenue aux nouveaux habitants

Depuis la dernière édition de notre journal, de nouvelles familles se sont installées à Folembray.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Les élus et le secrétariat de mairie sont à leur disposition pour tous renseignements concernant la vie de notre village.

Bienvenue aussi à tous les enfants nés en 2004.

Conseil en cas de neige ou de verglas

En cas de neige ou de verglas, il appartient aux riverains de nettoyer et de sécuriser les abords de leurs propriétés (trottoirs). En cas de chute sur le trottoir devant votre habitation, les assurances peuvent se retourner contre vous.

La Commune s'est dotée de matériel pour faire face au déneigement de ses routes. Si le mauvais temps devait sévir, nos employés feraient le maximum pour gérer la situation mais nous espérons aussi une attitude citoyenne de nos concitoyens.



Reprise des impasses privées

Depuis notre réunion au Vivier concernant les impasses privées, un courrier a été adressé à chaque riverain avec un coupon-réponse à nous retourner. A ce jour, plus de 90% des personnes concernées ont répondu favorablement à l'abandon de ces voies privées à la Commune. Seules une ou deux personnes par rue n'ont pas encore retourné leur coupon. Oubli ou réponse négative ? A savoir que si on n'a pas l'unanimité, la rue ne pourra être reprise par la collectivité. A ce jour, une seule rue a répondu favorablement en totalité : l'impasse des roses. Le géomètre doit passer pour cadastrer au niveau des limites des propriétés actuelles. Les actes notariés suivront.

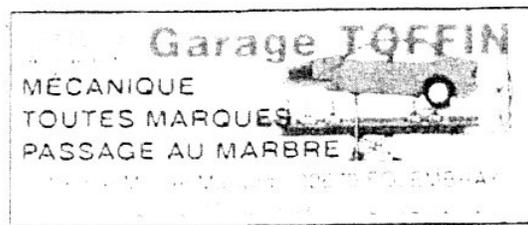
Pour toute information complémentaire, contacter le secrétariat.

GARAGE FREREBEAU Denis

MECANIQUE - TOLERIE

33, rue Bernard Lefèvre
02670 FOLEMBRAY

Tél : 03 23 52 74 28
Fax : 03 23 52 07 44



Goûter des personnes du 3^{ème} âge

Le 14 février 2004, le Conseil Municipal a renoué avec une tradition qui s'était perdue depuis quelque temps : le goûter des personnes âgées.

Le Maire, au nom du conseil municipal, a remercié dans son mot de bienvenue les personnes présentes.

Les personnes ne pouvant venir par leurs propres moyens qui l'avaient fait savoir en le précisant sur leur coupon-réponse ont été voiturées par des bénévoles.



Sur les 230 personnes invitées, 140 ont répondu présentes.

Elles ont passé un agréable après-midi, tout heureuses de se retrouver et de déguster des petits fours salés, tartes et brioches accompagnés de boissons et café.

La décoration de la salle fut l'œuvre de Marilyne et d'une équipe d'employés municipaux. Quant au service du jour J, nous pouvons féliciter Marilyne, Cathy et Pascale.

L'équipe municipale, ayant constaté une certaine satisfaction, reconduira ce goûter en 2005. La date prévue est le 12 mars 2005. Confirmation sera faite sur le carton d'invitation.

Sont invitées à ce goûter, toutes les personnes résidant dans la commune de plus de 65 ans et les femmes veuves de plus de 60 ans.



En fin d'année, toutes les personnes résidant à FOLEMBRAY de plus de 65 ans (plus de 60 ans pour les femmes veuves) ont reçu un colis offert par la commune. Le CCAS a offert à chaque foyer comptant au moins une personne de plus de 65 ans 2 bons d'achat de 20€ à utiliser chez un commerçant de FOLEMBRAY

ATOO
**Alimentation
Générale**
M. et Mme KANA
8 Av. Ambroise CROIZAT
FOLEMBRAY
03.23.52.74.34



Concours des Maisons Fleuries



Résultat concours maisons fleuries 2004

- 1 M. Mme MORGADO Jean
- 2 M. Mme HARDY Bernard
- 3 M. Mme DUMOUTIER Cyril
- 4 M. Mme FOLLI Jacques
- 5 M. Mme PIHET Paul
- 6 M. Mme LEFAUCHEUR André
- 7 M. Mme DURECU Gilbert
- 8 Mme VANET Yvonne
- 9 M. Mme EDEL Clément
- 10 M. Mme DECAMPS Roger
- 11 Mme JAFFRY Brigitte
- 12 M. Mme ALLEWEIRELDT Emile
- 13 Mme TASSIN Marie-Thérèse
- 14 M. Mme DUMANGE Philippe
- 15 M. Mme BONNETIER Jean-Michel



Chaque personne a reçu un diplôme et une composition florale.

A leur demande, M. Mme BONFILS étaient cette année hors concours.

Remerciements à CATHY FLORE qui a doté les 3 premiers du concours de bons d'achats, mais aussi aux commerçants de Folembray qui fleurissent leurs fenêtres ou balcons et qui sont :

- la boulangerie de M. Mme FLAMENT
 - le garage de M. Mme FREREBEAU
 - le café du GRAND CERF
 - le café LA THEVENOTTE
- et aussi CATHY FLORE.

Une rose leur a été offerte.





Cathy-Flore

Toutes Compositions
Florales
Articles Funéraires
Graines

29, rue B. Lefèvre - 02670 FOLEMBRAY - Tél. 03 23 52 44 85

Fête des mères



C'est entourée de son mari Joseph et de ses quatre enfants : Laëtitia, Stéphane, Sébastien et Quentin que madame Annie Bovrisse née Blanjoue a reçu la médaille de bronze de la famille française à l'occasion de la fête des mères. Une composition florale, offerte par la commune lui a été remise et elle a reçu les félicitations de L'équipe municipale.

Toutes les mamans ayant été décorées les années précédentes étaient invitées et chaque dame présente a reçu une rose offerte par le comité des fêtes.

Gros Detail	L'ARLEQUIN Tout pour la fête le Village 02670 FOLEMBRAY		Ouvert sur RdV et de 14H à 18H30
	L'ARLEQUIN Tout pour la Fête		
16 Allée des Glycines 02300 CHAUNY			Tél/fax 03 23 38 00 52

Noces d'or, de diamant, ...

Les couples qui fêtent 50 ans et plus de mariage demandent parfois à renouveler leur engagement devant monsieur le Maire. D'autres préfèrent fêter l'événement dans l'intimité de leur foyer.

Quelque soit le choix des jubilaires, la commune a souhaité marquer l'événement en offrant une composition florale aux heureux couples, à la mairie ou portée à domicile par des élus.

COIFFURE MARIE-FRANCE



tel : 03 23 52 40 90



LE MEILLEUR ACCUEIL
VOUS SERA RESERVE
AU SALON AGNES
COUPE HOMME ET ENFANT
ET A VOTRE DOMICILE



☎ : 06 22 06 41 08

Kermesse des écoles



Comme à chaque fin d'année scolaire, enfants et enseignants invitent les parents, élus et tous les amis de l'école à la kermesse. C'est l'occasion pour chaque classe de présenter une danse ou des chants avant de se regrouper pour un chant entonné par tous les enfants des deux écoles.

De nombreux jeux ont ensuite été proposés aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

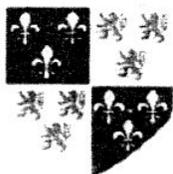
Les bénéfices faits pendant cette fête serviront à financer des projets tels que des sorties.



Au cours du spectacle, les élèves de CM2 qui quittent l'école primaire pour entrer en 6^{ème} reçoivent tous un dictionnaire offert par la municipalité.

Cette fin d'année scolaire a été ternie par la décision de l'administration de fermer une classe suite à la baisse des effectifs.

PICARTOPVILLE



Cartes postales anciennes,
Brocante antiquité,
Toutes collections,
Livres, revues, etc...

LA POSTE 

02-FOLEMBRAY

CLSH

Cette année encore, le centre de loisirs organisé par la Communauté de Communes du Val de l'Ailette (CCVA) a eu lieu aux écoles de FOLEMBRAY du 5 juillet au 6 août.

Les enfants de Barisis sont désormais intégrés au centre de loisirs communautaire.

Les inscriptions se font à la semaine et nous avons compté 204 enfants venus au moins une semaine sur les 220 inscrits (dont 80 de FOLEMBRAY) totalisant 3091 journées enfants soit une moyenne journalière de 128,8.



Les animateurs au cours d'une journée de préparation du centre

On a accueilli le CLSH de Sinceny



22 personnes dont 2 jeunes bénévoles ont participé à l'encadrement de ce centre de loisirs. Au cours de ces 5 semaines de fonctionnement, de nombreuses activités ont été proposées. Des jeux, des grands jeux, des activités manuelles, des chants, ... mais aussi des sorties : au cinéma, des pique-niques, des journées à la Frette ou au labyrinthe de Besmé, des campings, une journée à Samara pour les grands et une journée au zoo d'Amiens pour les plus petits,...

De très nombreuses personnes ont assisté au spectacle qui a clos ce centre.

Pour 2004, les tarifs étaient :

Sans bons vacances :

- 5,10€ la journée ordinaire
- 10,20€ la journée camping

avec bons vacances :

- 2,60€ la journée ordinaire
- 4,20€ la journée camping

Le CCAS de la commune apporte une aide supplémentaire aux enfants de FOLEMBRAY dont les familles ont de modestes ressources. Cette aide est allouée en fonction du montant du quotient familial.



Les petits indiens

Pour tout renseignement concernant le centre de loisirs, que ce soit pour inscrire les enfants ou pour faire acte de candidature pour encadrer ce centre, prendre contact avec la CCVA à Coucy-le-Château ou avec Franciane Petit.

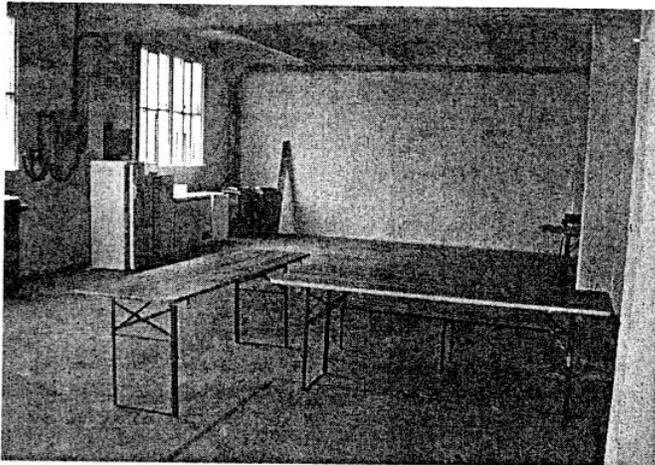


Combat de chars version CLSH

Petit conseil : n'attendez pas la dernière minute pour inscrire vos enfants. Le nombre de places est limité et plus vous tardez, plus vous risquez d'être sur une liste d'attente.

Vie Associative

Local associatif



La commune de Folembray a aménagé et mis à disposition des associations un local d'une surface de 200m² dans l'enceinte du Vivier.

Ce bâtiment proche de l'étang permet aux associations d'organiser leurs manifestations.

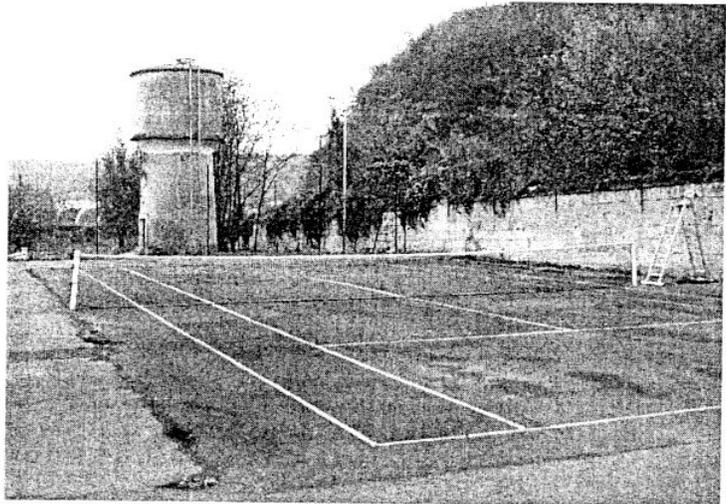
Tennis Club

En 1999, l'association de tennis a été créée.

Aujourd'hui, suite à la démission du bureau, cette association est en sommeil.

Le court de tennis se situe au Vivier, à proximité du Centre de Rencontre Rural et Culturel.

Les personnes qui seraient intéressées pour faire revivre cette association peuvent le faire savoir en Mairie ou prendre contact directement avec Serge DEREUDRE, responsable des associations au 03.23.52.42.55.



s i n c o p l a s

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DES MATIÈRES PLASTIQUES

75 - NANTOIRI B 955 000 207
TEL : 055 266 717 00074
TVA : 4 80 055 206217
TELEFAX : 055 266 0000
07 20413

RUE HENRI LÉTOIF
22270 BOIS-COLOMBES
téléphone : 33 (0) 3 47 82 266 41
fax : 33 (0) 3 47 82 30 07

www.sincoplas.com

MEMBRE ASSOCIATION FAPES 14 11 2002

Fêtes des Associations

Le dimanche 30 mai 2004, la grande majorité des Associations de notre village s'était donné rendez-vous dans l'enceinte du Vivier.

Bon nombre d'animations étaient proposées au public : concours de pêche individuel le matin et à l'américaine l'après-midi, brocante, concours de pétanque, initiation au tir à l'arc, chamboule tout, jeux en réseaux, animation musicale avec le groupe ATYPIQ et disco avec PLATINE 02.



Le coordinateur du projet tient à remercier l'ensemble des bénévoles des associations participantes : le Club Loisirs et Amitiés, l'U.S.F., le Club de Judo, le Club Informatique, la Société de Pêche, la Fanfare de Marche, le Comité des Fêtes, la Société de Chasse et le Club Dance Millénium.



Même si Dame météo fut un peu capricieuse ce jour-là, cette journée a permis de générer 1543,42 Euros de bénéfiques qui furent immédiatement investis dans l'achat de tables et de bancs de brasserie et d'un micro

HF sans fil qui seront fort utiles aux associations pour l'animation des manifestations du village.

Téléthon

La mobilisation de bon nombre d'associations de la commune a permis, ces deux dernières années, de récolter des fonds qui serviront à aider la recherche médicale dans sa quête pour mettre au point des traitements pour guérir des maladies génétiques, rares ou complexes



Bilan 2003 : 2060,80€

Bilan 2004 : 2969,20€

Merci aux donateurs et à celles et ceux
petits et grands
qui ont animé cette manifestation.

BAR ♦ TABAC ♦ LOTO ♦ JEUX

La THÉVENOTTE

Café Laurent VIGES
(face à la Mairie)

2, rue Marcel Maillard
02670 FOLEMBRAY

Tél. 03 23 52 74 19



Francis LALANNE à Folembray

Le dimanche 10 octobre 2004, le célèbre chanteur était présent au stade municipal Jean-Luc KUMORECK pour assister à la rencontre de football opposant le Club de Folembray à l'équipe de Fresnoy-le-Grand.



Fair-play, malgré la défaite de l'équipe dont il est le Président, Francis LALANNE salue tous les joueurs de Folembray pour leur excellente prestation et félicite son capitaine, Xavier POITOU.



PLOMBERIE

CHAUFFAGE

Olivier ROLAND

Siège Social :
9, rue du Buat
09300 BETHANCOURT EN VAUX
Siret 457 555 451 00016

Bureau et Correspondance :
10, rue Marcel Maillard
09670 FOLEMBRAY
Tél. 03 93 52 41 89

Mr Begard Bernard

Espace Vert
Exploitant Forestier

14 rue du Colonel Fabien
02670 FOLEMBRAY

03.23.52.47.27.
06.13.45.87.28.

Histoire du Vivier (suite)

Autour des années 1930 furent reconstruites l'église actuelle (sur l'emplacement de l'ancienne) ainsi que la mairie et les écoles.

La verrerie reprend ses activités sous la direction de Georges CONRAD avec en particulier la fabrication d'isolateurs électriques.

En 1936, le Comte de BRIGODE décède et le château est vendu à la famille VELGE.

La guerre de 1939/1945 stoppe une nouvelle fois les activités de la verrerie qui est alors réquisitionnée.

L'Etat-major du général BILLOTTE s'y installe.

Les troupes allemandes utilisent ensuite les lieux pour en faire un dépôt de matériel.

Une piscine y fut même construite !

A la libération, ce sont les américains qui s'installent au Vivier.

La verrerie ne se remettra pas de ces deux guerres et à la suite de mouvements sociaux, elle ferme ses portes en 1952.

Fin 1953, c'est l'armée française qui s'installe au Vivier. Le conflit d'Indochine, puis celui d'Algérie nécessitent des dépôts de matériel et l'arsenal de La Fère devenant trop petit, une annexe est implantée dans les anciens bâtiments industriels.

Un bataillon du matériel vient renforcer l'annexe de La Fère et la sécurité des lieux est assurée par une compagnie de tireurs marocains puis par une section d'appelés d'origine algérienne.

En 1973, le matériel cède la place à un centre mobilisateur, le CM 291 qui quitte les lieux en 1993 pour s'installer à Laon.

L'épisode militaire du Vivier aura duré 40 ans !

En attente d'un nouveau propriétaire, l'ancienne verrerie a servi en 1994 de centre de rétention pour le Ministère de l'Intérieur.

De nombreux Folembraysiens se souviennent encore de la venue « d'Islamistes » qui ont valu à Folembray les « honneurs » des médias nationaux et internationaux.

Après de nombreuses tractations, les bâtiments du Vivier et les logements du site furent cédés à la commune de Folembray.

La revente d'une partie du domaine a permis de financer la totalité de l'achat.

L'ancienne pension Saint Laurent, ex foyer militaire, est devenue « Centre de rencontre Rural et Culturel » et abrite les associations locales.

Le bâtiment de l'infirmerie des armées a été aménagé pour accueillir la maison inter cantonale de la Petite Enfance « Un, Deux, Trois ... Soleil ».

En conclusion et puisque nous parlons chiffres, l'histoire du Vivier se résume à la suite des premiers nombres impairs :

Au « 1 » millénaire, naissait Folembray

Il y a « 3 » siècles, a été créée la verrerie

Il y a « 5 » décennies, l'armée s'y installait

Il y a « 7 » ans, Folembray achetait le Vivier

Et « 9 » mois, ont été nécessaires pour réhabiliter le site...

Être citoyen ou ne pas être

Dans le « Folembraisien n°3 », nous faisons appel à votre civisme, à votre sens des responsabilités. **Nous n'avons pas été entendus.**

Les dégradations volontaires continuent.

Ce sont :

- les riverains de la rue Brûlé qui ont eu leur numéro de maison arraché,
- dans la ruelle Bayeux, les tuiles d'un mur qui n'ont pas résisté au passage des vandales,
- le site du Vivier qui est régulièrement visité : vols, parterres de fleurs abîmés, bornes d'éclairage cassées, gouttières détériorées, ...
- au stade municipal, ce sont les gouttières qui ont été écrasées, un câble électrique touchant à la sécurité qui a été sectionné,
- des panneaux de signalisation cassés,
- des bacs à fleurs détériorés,
- l'abri de bus de l'avenue Ambroise-Croizat, repeint à la dernière rentrée scolaire, a été très rapidement graffité. De plus, ce sont des croix gammées qui ont été dessinées sur les murs,
- ...

Pendant combien de temps allons-nous rester spectateurs ?

Malgré une surveillance accrue de la gendarmerie et les efforts de l'équipe municipale, nous n'arrivons pas à arrêter ces personnes qui perturbent notre vie quotidienne.

Nous vous invitons à **devenir acteurs** du bien vivre à FOLEMBRAY en témoignant auprès de la gendarmerie chaque fois que vous êtes témoins d'actes de malveillance.

Ce n'est pas de la délation, c'est faire acte de civisme.

Parents, n'oubliez pas que vous êtes responsables des dégâts causés par vos enfants mineurs.

Ne laissons pas une minorité mettre en péril notre bonheur de vivre dans une commune agréable.

C'est ensemble que nous ferons de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Recueillement



Le 12 juin et le 18 juillet 2004 : 1^{ère} communion pour 10 enfants.

Le 27 juin 2004 : célébration de la Profession de Foi pour 16 enfants.

Pour la Profession de Foi 2005 :

- Célébration le 12 juin 2005 à 11 heures.
- Retraite le mardi 31 mai et le mercredi 1^{er} juin 2005 au Vivier ; le jeudi 2 juin 2005 à Liesse.

Retraite 1^{ère} communion le mercredi 8 juin 2005 au Vivier.

Crémation : donnez-nous votre avis

Le conseil municipal est depuis quelque temps interpellé par des concitoyens qui, à leur mort, ne souhaitent pas être enterrés mais souhaitent toutefois rester à FOLEMBRAY.

Nous menons actuellement une réflexion sur la possibilité d'ériger, dans le nouveau cimetière, un columbarium destiné à recevoir les urnes contenant les cendres des défunts après crémation.

Avant d'arrêter notre décision, nous souhaitons avoir votre avis après quoi, nous pourrions envisager une réunion publique. Vous pouvez nous communiquer votre avis ou nous faire part de vos remarques par le biais du secrétariat de mairie.

Etat civil

Naissances depuis le 23 octobre 2003

MARAGE Line Léonie Raymonde	27/10/2003
SANTUS Thibault Yoanh	02/11/2003
SCHWALLER Sophie Nina Primerose	22/12/2003
POTEL Nicolas André Jackie	06/01/2004
GRESSET Corentin Jacques Gérard	26/01/2004
BOVRISSE Kévin Christophe	26/02/2004
NOLANT Logan Gilles Jean-Pierre	29/02/2004
CHANTEREAUX Jérémy Dylan	02/04/2004
DUCORNET Jeanne Carine	05/04/2004
DEREUDRE Romain Jean-Christophe	25/04/2004
MADI-MOUSSA Mary-Zafy	06/05/2004
KERRIOU Léa Stéphanie Géraldine	20/05/2004
HOUSSARD Nina Josette Catherine	17/06/2004
DEL VECCHIO Enzo Régis	30/07/2004
DENIS Quentin Hugo	27/09/2004
RAGUENET Swann Annie Sylvie Lucienne	04/10/2004
LETROU Kenzo Cédric	24/10/2004
TOURNEMOLLE Kéann Michel	08/11/2004

Mariages depuis le 23 octobre 2003

VAN MESSEM Romuald	
AUBER Céline Marie Louise	22/05/2004
DENIS Arnaud	
BOINET Nathalie Marcelle Estelle	05/06/2004
TELLIER Johann Daniel Edmond	
CANDOTTO Christelle	12/06/2004
LECLERC Bruno Eric	
TROUILLET Franciane	15/06/2004

SETTIER Eric Patrick	
BAYART Stéphanie Marie-Frédérique	10/07/2004
PIHET Paul Fernand	
DEHU Catherine Annick	30/07/2004
COULANGES David Aimé Jean-Pierre	
LE BIGOT Natacha	31/07/2004
MAILLARD Cédric Christian Guy	
LOISEAU Priscilla Chantal	04/09/2004

Décès depuis le 23 octobre 2003

LEROUX Michel	11/03/2004
---------------	------------

Transcriptions de décès depuis le 23 octobre 2003

HUYGHE Anthony	25/11/2003
MARCO Manuela	25/12/2003
ALAVOINE René Louis	25/12/2003
ROUSSELLE Jacques	21/02/2004
RAMAGE Alexandrine veuve GODARD	22/03/2004
CAMMAERT Vincent Paul	06/04/2004
MORGADO Lucien	06/05/2004
DEVILLE Gisèle Marie Virginie veuve POLLET	26/05/2004
JONNIAUX Gilberte Marie veuve ANCIAUX	18/07/2004
BOVRISSE Antoine	23/08/2004
DEL ARCO Fabrice	17/09/2004
LEGROS Annie Lucette épouse MARISCAL	18/09/2004
DEVLEESCHAUWER Raymond Florimond	21/09/2004

Année scolaire 2004/2005

Samedis libérés

2^{ème} trimestre

samedi 22 janvier

samedi 5 février

samedi 5 mars

samedi 26 mars

3^{ème} trimestre

samedi 9 avril

samedi 21 mai

samedi 11 juin

Vacances scolaires

Vacances d'hiver

du samedi 5 février à midi

au lundi 21 février au matin

Vacances de printemps

du samedi 9 avril à midi

au lundi 25 avril au matin

Vacances d'été

le samedi 2 juillet à midi